

Fonds de rendement stratégique mondial Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40, Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds de rendement stratégique mondial Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer un revenu et une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et de titres de participation axés sur le revenu d'entreprises de partout dans le monde. Le Fonds adoptera une approche flexible quant à ses principaux investissements dans des titres de créance et des titres de participation axés sur le revenu, sans restriction quant à la capitalisation boursière, au secteur d'activités ou à la répartition géographique. La répartition dépendra de la conjoncture de l'économie et du marché, ce qui permettra au conseiller en valeurs de mettre l'accent sur les catégories d'actifs les plus intéressantes, qui peuvent comprendre ce qui suit.

Pour les titres à revenu fixe : des obligations de sociétés de premier ordre (auxquelles une agence de notation nord-américaine

reconnue a généralement attribué une note d'au moins BBB bas, Baa3 ou BBB–), des obligations convertibles, des titres de créance à haut rendement ayant une note inférieure à BBB– et des titres de créance non notés et des obligations gouvernementales. Pour les actions : des actions ordinaires donnant droit à des dividendes, des actions privilégiées et des actions privilégiées convertibles, des titres de capitaux propres à rendement élevé et des fiducies de placement immobilier (FPI) à l'échelle mondiale.

Le conseiller en valeurs peut également décider : d'investir jusqu'à 100 % de l'actif du Fonds dans des titres étrangers, d'obtenir un revenu additionnel au moyen de la vente d'options d'achat couvertes ou d'autres stratégies utilisant des dérivés, d'investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires, d'investir dans des sociétés d'investissement à capital fixe se négociant à escompte par rapport à leur valeur liquidative, d'utiliser des dérivés pour se protéger contre le risque lié aux taux d'intérêt, le risque lié au crédit et les fluctuations des devises et d'investir dans des placements privés intéressants dans des titres de participation ou des titres de créance de sociétés ouvertes ou fermées.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 8,0 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice MSCI Monde (en CAD), a affiché un rendement de 26,4 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (en CAD, couvert) et à 50 % de l'indice MSCI Monde (en CAD), a affiché un rendement de 13,4 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché

ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence général, en raison de la sélection de titres dans le secteur des technologies de l'information et de la sous-pondération de ce secteur et d'une surpondération du secteur de la consommation discrétionnaire de même que de la sélection de titres dans ce secteur.

Les actions mondiales ont dégagé d'excellents rendements au cours de la période de 12 mois; toutefois, les investisseurs ont dû composer avec plusieurs périodes de volatilité.

Les marchés ont entrepris le second semestre de 2025 sur une base plus solide, soutenus par une croissance économique résiliente et la conviction de plus en plus ferme que les taux d'intérêt baisseraient avec le temps. Bien que les tensions géopolitiques et l'incertitude entourant la politique commerciale aient créé des perturbations à court terme, les marchés boursiers ont globalement progressé et ont terminé 2025 avec de solides gains dans la plupart des régions.

L'économie américaine a fait preuve d'une résilience remarquable malgré un contexte difficile d'inflation persistante, de taux d'intérêt élevés, de chocs géopolitiques et de dynamique de consommation inégale. Les sociétés liées à l'infrastructure de l'intelligence artificielle (IA) avaient réaffirmé leur leadership, stimulées par les attentes en matière de dépenses d'investissement élevées pour les centres de données, la capacité informatique et les technologies destinées à améliorer la productivité.

Cette période a été caractérisée par la vigueur des marchés à l'extérieur des États-Unis. La performance des marchés internationaux et émergents a été renforcée à la fois par des valorisations attrayantes et par une amélioration des bénéfices. Les gains ont également été plus généralisés que lors des exercices précédents, de nombreux pays et secteurs y ayant contribué, la performance n'a donc pas été concentrée dans un groupe limité de titres.

Parmi les marchés développés, l'Europe et le Japon ont largement contribué aux rendements. Les marchés européens ont tiré profit des dépenses publiques, en particulier dans des domaines comme les infrastructures et la défense, et les signes de stabilisation de l'activité économique leur ont été bénéfiques. Le Japon a également enregistré de solides résultats, soutenus par une croissance régulière, l'amélioration des pratiques des entreprises et des politiques favorables. Parallèlement, les mouvements monétaires ont joué un rôle important, améliorant parfois les rendements des investisseurs étrangers, mais contribuant également aux fluctuations.

Les marchés émergents ont rebondi de manière particulièrement marquée au cours de la période. Après avoir traversé une période de rendements peu satisfaisants, les marchés boursiers de ces régions ont été stimulés par l'amélioration de la conjoncture économique, la croissance plus vigoureuse des bénéfices et le regain d'intérêt des investisseurs. La faiblesse du dollar américain au début de la période et la hausse des cours des produits de base ont représenté un avantage pour plusieurs pays. Toutefois,

les performances ont été inégales entre les régions. Certaines régions ont affiché des gains vigoureux, tandis que d'autres se sont trouvées aux prises avec des difficultés en lien avec la conjoncture économique nationale et les problèmes structurels.

À l'aube de 2026, les marchés sont demeurés constructifs, mais sont devenus plus inégaux. Les gains réalisés en début d'année ont été interrompus par des périodes de volatilité liées à l'évolution de la situation géopolitique, notamment les tensions dans les régions productrices d'énergie, qui ont entraîné des fluctuations des prix du pétrole et ravivé les inquiétudes quant à l'inflation. Parallèlement, les investisseurs ont continué de réévaluer les perspectives des taux d'intérêt, l'incertitude entourant le moment et le rythme des baisses de taux potentielles contribuant aux fluctuations du marché.

Les 11 secteurs de la classification Global Industry Classification Standard (« GICS ») ont tous affiché des rendements positifs au cours de la période, la technologie, l'énergie et les matériaux ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été la consommation de base, la consommation discrétionnaire et l'immobilier.

Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor sur 10 ans a également évolué dans une fourchette large au cours de la période de 12 mois. Il était de 3,9 % au début de l'année, puis a monté à 4,7 % en mai, avant de s'établir à 4,4 % au 30 juin 2026. La volatilité du marché obligataire a été prononcée tout au long de la période, en raison de l'escalade du conflit au Moyen-Orient et de ses répercussions sur les prix de l'énergie. La Réserve fédérale américaine a repris son cycle d'assouplissement au second semestre de 2025, procédant à trois réductions de 25 points de base, ce qui a ramené la fourchette cible des fonds fédéraux entre 3,50 % et 3,75 %. La Fed a ensuite maintenu les taux inchangés au terme de chacune des quatre réunions décisionnelles du premier semestre de 2026. Kevin Warsh, lors de sa première réunion à titre de président, a adopté un ton plus ferme que prévu, soulignant l'importance de maîtriser l'inflation. Les marchés ont donc commencé à prendre en compte des hausses de taux jusqu'en 2027.

Les écarts de rendement des obligations de sociétés de catégorie investissement se sont resserrés au second semestre de 2025, puis se sont élargis en raison des préoccupations occasionnées par les flux commerciaux mondiaux. Les tensions géopolitiques ont provoqué un regain de volatilité, ce qui a entraîné un nouvel élargissement des écarts de taux. Les obligations à rendement élevé ont également dégagé des rendements positifs, s'appuyant sur un taux de défaillance qui devrait demeurer relativement stable. Au final, la résilience des fondamentaux des entreprises, les rendements globaux attrayants et la demande exceptionnellement forte pour les obligations de première qualité ont ramené les écarts à une fourchette plus étroite et plus basse à la clôture de la période.

Au cours de la période, le Fonds a conservé une surpondération des titres de capitaux propres (qui comprend des placements alternatifs) et une sous-pondération des titres à revenu fixe par rapport à la pondération neutre de l'indice de référence. Dans l'ensemble, l'exposition aux actions et aux titres à revenu fixe est demeurée relativement inchangée. Sur le plan géographique, la

région la plus importante du Fonds était les États-Unis, suivie de l'Europe et de l'Asie, qui occupait une plus petite place, la pondération des trois régions étant demeurée essentiellement inchangée. Le pays qui a le plus favorisé le rendement est les États-Unis, puis le Royaume-Uni et le Canada ont également eu une incidence positive. L'Allemagne et la France ont freiné le rendement.

Pour ce qui est des actions, la répartition sectorielle est diversifiée, les secteurs des soins de santé, de la consommation de base et des technologies de l'information représentant les principales pondérations. Les modifications notables survenues au cours de la période comprennent une augmentation des titres des secteurs des soins de santé, tandis que les titres des secteurs des technologies de l'information, des services aux collectivités et des services de communication ont été revus à la baisse. Dans la composante titres à revenu fixe, la pondération du Fonds G.A. 1832 d'obligations de sociétés américaines de premier ordre en \$ US a été augmentée.

Au niveau sectoriel et sur une base de rendement absolu, les soins de santé, la consommation de base et l'immobilier ont contribué au rendement, tandis que les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire l'ont entravé. Les titres à revenu fixe ont eu une incidence positive sur le rendement, principalement en raison d'une position dans le Fonds G.A. 1832 d'obligations de sociétés américaines de premier ordre en \$ US. La stratégie de couverture du change adoptée a eu un effet défavorable sur le rendement et vise à réduire le risque de change. Parmi les titres qui ont individuellement le plus contribué au rendement, mentionnons ceux d'Alphabet Incorporated et de Taiwan Semiconductor Manufacturing Société Limited, CAAÉ, tandis que SAP SE et Microsoft Corporation ont eu une incidence négative.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 98,2 millions de dollars au 30 juin 2025 à 92,0 millions de dollars au 30 juin 2026. Cette variation s'explique par des rachats nets de 12,0 millions de dollars, par des gains sur les placements de 7,9 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 2,1 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 1 000 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter, Cecilia Mo et Jim Lampard – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;

- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$) ⁽¹⁾

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ⁽¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ⁽²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ⁽³⁾	
Série A												
30 juin 2026	9,35	0,37	(0,23)	0,48	0,12	0,74	(0,09)	(0,01)	—	(0,30)	(0,40)	9,69
30 juin 2025	8,97	0,33	(0,22)	0,50	0,17	0,78	(0,10)	(0,02)	—	(0,28)	(0,40)	9,35
30 juin 2024	8,78	0,31	(0,21)	(0,06)	0,55	0,59	—	(0,06)	—	(0,34)	(0,40)	8,97
30 juin 2023	8,74	0,24	(0,21)	0,09	0,31	0,43	—	—	—	(0,40)	(0,40)	8,78
30 juin 2022	9,97	0,22	(0,23)	0,17	(0,78)	(0,62)	—	(0,06)	(0,53)	—	(0,59)	8,74

	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Pour la période close le												
Série F												
30 juin 2026	9,31	0,37	(0,12)	0,48	0,12	0,85	(0,20)	(0,01)	—	(0,30)	(0,51)	9,64
30 juin 2025	8,94	0,33	(0,12)	0,50	0,19	0,90	(0,20)	(0,02)	—	(0,29)	(0,51)	9,31
30 juin 2024	8,76	0,31	(0,11)	(0,07)	0,56	0,69	—	(0,15)	—	(0,36)	(0,51)	8,94
30 juin 2023	8,74	0,24	(0,11)	0,10	0,28	0,51	—	(0,08)	—	(0,43)	(0,51)	8,76
30 juin 2022	9,95	0,22	(0,12)	0,17	(0,80)	(0,53)	—	(0,17)	(0,52)	—	(0,69)	8,74

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
30 juin 2026	58 956	6 082 706	2,23	2,23	0,03	105,48	9,69
30 juin 2025	63 001	6 736 393	2,24	2,24	0,07	117,68	9,35
30 juin 2024	62 798	6 998 655	2,21	2,21	0,06	107,11	8,97
30 juin 2023	69 999	7 973 906	2,22	2,22	0,03	46,70	8,78
30 juin 2022	75 016	8 578 928	2,21	2,21	0,04	147,42	8,74
Série F							
30 juin 2026	33 007	3 424 834	1,09	1,09	0,03	105,48	9,64
30 juin 2025	35 187	3 780 946	1,10	1,10	0,07	117,68	9,31
30 juin 2024	35 191	3 937 704	1,09	1,09	0,06	107,11	8,94
30 juin 2023	37 849	4 320 893	1,10	1,10	0,03	46,70	8,76
30 juin 2022	38 865	4 446 853	1,09	1,09	0,04	147,42	8,74

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,85	53,1	46,9
Série F	0,85	–	100,0

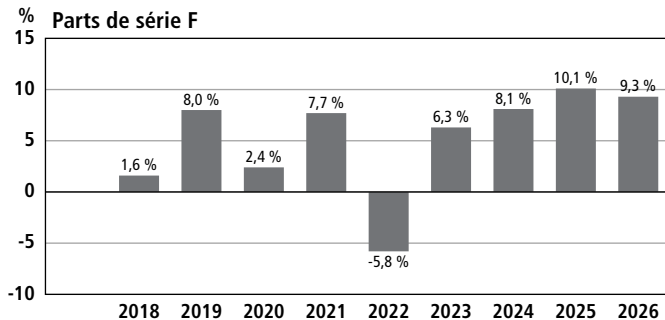
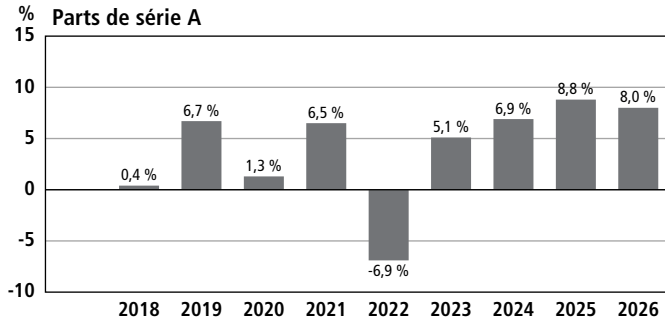
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.



Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Depuis l'établissement
Série A	%	8,0	7,9	4,2	4,1
Indice de référence mixte*	%	13,4	12,1	6,8	7,3
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	26,4	22,0	14,5	13,7
Série F	%	9,3	9,2	5,4	5,3
Indice de référence mixte*	%	13,4	12,1	6,8	7,3
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	26,4	22,0	14,5	13,7

* L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market Index (en CAD, couvert) et à 50 % de l'indice MSCI World (en CAD).

Description des indices

Indice MSCI Monde (en CAD) – Cet indice de capitalisation boursière ajusté selon le flottant est conçu pour mesurer la performance des marchés développés des actions à l'échelle mondiale.

Indice ICE BofA Global Broad Market Index (en CAD, couvert) – Cet indice reflète le rendement des titres de créance de catégorie

investissement émis sur les principaux marchés nationaux et le marché des euro-obligations, notamment le rendement des titres souverains, des titres quasi-gouvernementaux, des titres de sociétés, des titres titrisés et des titres garantis.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	54,8
Fonds sous-jacents	23,5
Obligations et débentures	20,5
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,8
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,6

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
États-Unis	51,1
Canada	24,0
Pays-Bas	5,3
Royaume-Uni	5,3
Allemagne	3,6
Belgique	2,8
France	2,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,8
Suisse	1,5
Taiwan	1,4
Japon	1,0
Irlande	0,6

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Fonds de titres à revenu fixe	18,8
Soins de santé	10,5
Finance	8,1
Technologies de l'information	7,8
Consommation de base	7,7
Consommation discrétionnaire	5,9
Industrie	5,4
Immobilier	3,9
Fonds d'actions étrangères	3,1
Énergie	2,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,8
Fonds d'actions canadiennes	1,6
Services aux collectivités	1,5
Services de communication	1,0
Matériaux	0,6

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Fonds G.A. 1832 d'obligations de sociétés américaines de premier ordre en \$ US, série I	18,8
Trésor des États-Unis, 4,375 %, 15 mai 2036	11,1
Trésor des États-Unis, 5,000 %, 15 mai 2056	3,6
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O	3,0
Trésor des États-Unis, 4,125 %, 30 juin 2031	2,9
Amazon.com, Inc.	2,3
Microsoft Corporation	2,3
Visa Inc., cat. A	2,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,8
Elevance Health Inc.	1,8
Thermo Fisher Scientific Inc.	1,8
Shell PLC	1,7
Wells Fargo & Company	1,7
Fonds évolution énergétique Dynamique, série O	1,6
Mid-America Apartment Communities, Inc.	1,6
SAP SE	1,5
AstraZeneca PLC	1,5
Public Storage	1,5
Anheuser-Busch InBev SA/NV	1,5
Nestlé SA	1,5
British American Tobacco PLC	1,5
Becton, Dickinson and Company	1,5
National Grid PLC	1,5
VINCI SA	1,4
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE parrainé	1,4

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débentures.